

N°10
Mai 2023



Lettre Diplomatique & Défense

Sommaire

Diplomatie

- **AFRIQUE**

- **Soudan** : derrière la guerre civile, le projet de base navale russe **p.4**

- **PROCHE-ORIENT**

- **Israël** : la même convergence des arènes qu'il y a 50 ans ? **p.5**

- **EUROPE**

- **Russie** : désintégration et démembrement de la Russie, thèmes à la mode à l'Ouest **p.6**

- **ASIE**

- **Inde et Chine** dans l'Océan Indien **p.8**

Défense

- **OTAN** : de la « dissuasion par représailles » à la « dissuasion par déni » **p.10**

- **Etats-Unis** : le concept de dissuasion intégrée, doctrine et conséquences pour l'Europe **p.11**

- **Europe** : la grande razzia des sociétés israéliennes de défense **p.16**

- AFRIQUE

Soudan : derrière la guerre civile, le projet de base navale russe

Au-delà de la bataille qui oppose le général Abdel Fattah al-Burhan, dirigeant de facto du pays et des Forces armées soudanaises et Mohamed Hamdan Dagalo, alias Hemetti. Commandant de la milice des Forces de soutien rapide (RSF), l'actuel conflit s'apparente à un conflit de bases navales.



Le Soudan possède 790 km de côtes, largement convoitées par ses voisins (dont l’Ethiopie qui a perdu son accès la mer), l’Egypte qui compte sur le Soudan pour s’opposer à l’Ethiopie dont le barrage Renaissance menace le débit du Nil (c’est-à-dire ni plus ni moins que son poumon économique), les puissances voisines (EAU, Arabie et Qatar) et plus lointaines (Turquie, Etats-Unis, Chine et Russie).

La Russie a été la première à négocier une base navale permanente près de Port-Soudan.

Le projet de base navale russe au Soudan remonte à 2017 mais a été gelé après la chute d’**Omar El-Bécher** en 2019 avant de revenir au-devant de la scène depuis le coup d’État mené par le général **Abdel Fattah Al-Burhane**. Le 17 novembre 2020, le Président Poutine signait un décret entérinant le projet de création d’un « *point d’appui matériel et technique* » naval russe à Port-Soudan (voir zone en vert sur l’image satellite).



Ce projet s’inscrivait dans la continuité de l’accord de coopération militaire russo-soudanais de mai 2019. Le document préliminaire prévoit que la marine russe pourra déployer jusqu’à 4 bâtiments (y compris à propulsion nucléaire) et 300 personnels pour une durée de 25 ans, renouvelables 10 ans, sur 3 sites portuaires dont elle aura la jouissance à titre gratuit (art.2.2).

De 3 à 4 mois seraient nécessaires pour prendre possession des lieux et établir les infrastructures minimales permettant de faire fonctionner la base, dès lors que l’accord entrera en vigueur. L’article 8 autorise la Russie à faire transiter du matériel

par les ports et aéroports du pays, sans aucune contrainte ni taxe. En réalité, il existe bien une contrepartie payée par la Russie pour l'obtention de cette base : Moscou prendra à sa charge le développement des infrastructures navales de Port-Soudan ainsi que leur protection anti-aérienne et anti-surface (art.17.3).

Elle assurera par ailleurs l'équipement des forces armées du pays ainsi que leur mise à niveau. L'article 17.3 prévoit aussi du partage d'informations entre Russes et Soudanais sur la situation navale et aérienne en mer Rouge.

Le retour des militaires au pouvoir à la faveur du coup d'État mené par le général **Abdel Fattah Al-Burhane** en octobre 2021 a cependant favorisé un nouveau rapprochement entre Moscou et Khartoum. En juillet 2022, l'installation d'une base militaire au Soudan a été incluse dans la nouvelle doctrine navale russe. Le général **Al-Burhane** déclarait en marge de la 77ème session de l'Assemblée générale de l'ONU que le projet de base navale russe était toujours en discussion.

Le conflit entre le général **Al-Burhane** et **Hemetti** peut donc s'analyser comme un conflit déporté entre Russie et Etats-Unis. L'Egypte, traditionnellement alliée à l'armée soudanaise, se retrouve donc écartelée entre son allié russe qui soutient **Al-Burhane** et ses sponsors arabes qui soutiennent le chef des RSF : c'est pourquoi elle souhaite s'imposer comme médiatrice dans la guerre.

- **PROCHE-ORIENT**

Israël : la même convergence des arènes qu'il y a 50 ans ?

50 ans après, l'ombre portée de la Guerre du Kippour retombe sur Israël. Le 21 mai 1973, le ministre de la Défense de l'époque, le général **Moshe Dayan**, faisait part au commandement de *Tsahal* de sa certitude qu'Israël serait attaqué de nouveau sur plusieurs fronts coordonnés : le 6 octobre suivant, la guerre du *Yom Kippour* éclatait mais, malgré la certitude d'un certain nombre de responsables qu'une coalition arabe attaquerait dans l'année, l'Etat hébreu fut pris par surprise.

Est-ce le même scénario qui attend Israël alors que les accords d'Abraham ont permis son intégration dans un monde arabe qui lui était fermé ?

Les récents propos du ministre de la Défense, Yoav Gallant, semblent faire écho à ceux de son lointain prédécesseur : "*Tsahal doit se préparer à une guerre sur plusieurs fronts avec une réelle menace pour la sécurité sur tous les fronts en même temps*", a-t-il déclaré. "*Nous sommes à la fin de l'ère des conflits limités. ... Aujourd'hui, il y a un phénomène important de convergence des arènes.*"

A ces propos pessimistes – compréhensibles de la part d'un ministre de la Défense -, certains opposent une autre évaluation de la sécurité d'Israël :

- D'abord, la réforme de la justice qui a provoqué quatre mois de manifestations a affaibli la cohésion de l'Etat hébreu et son unité plus sûrement que n'importe quel ennemi extérieur.

- Ensuite, la reprise du cycle attentat palestinien/répression israélienne a poussé certains Etats arabes proches d'Israël à prendre leurs distances, réduisant les avancées des accords d'Abraham comme la Jordanie, les EAU, l'Egypte.
- Enfin, Israël n'a pas pu s'opposer aux deux grands changements régionaux qui réduisent également sa sécurité en profondeur : la réintégration progressive mais inéluctable de la Syrie dans le concert des nations arabes et la restauration des relations diplomatiques entre l'Iran et l'Arabie, largement facilitée par la Chine et l'affaiblissement de la diplomatie régionale américaine.

Ces trois facteurs ont largement contribué à l'érosion continue de la dissuasion et de l'influence israéliennes sur tous les fronts : certes, aucun pays ne fera l'erreur de se mesurer à Tsaï et rien ne vient matérialiser « *la convergence des arènes* », contrairement à il y a 50 ans. Mais incontestablement, Israël est dans une situation difficile avec une société fracturée, l'allié américain centré sur l'Ukraine et un Iran galvanisé par sa réinsertion dans le jeu régional sans qu'elle ait eu à renoncer ni à son programme nucléaire ni à sa production de missiles balistiques. L'annonce de la candidature de Joe Biden est une mauvaise nouvelle de plus.

- **EUROPE**

Russie : désintégration et démembrement de la Russie, thèmes à la mode à l'Ouest

Le thème du démembrement de la Russie gagne en ampleur dans les fondations spécialisées américaines : un signe avant-coureur d'une stratégie américaine qu'il convient d'analyser.

Les partisans du démembrement de la Russie ne parient pas seulement sur la défaite de la Russie en Ukraine et l'inefficacité du *bluff* nucléaire de son Président, mais également sur la désintégration de la Russie dont il convient de profiter pour évacuer à jamais la menace d'une Russie toujours impérialiste. C'est, à peu de choses près, ce que certains aux Etats-Unis (le Secrétaire du Trésor, Henry Morgenthau) avaient préconisé pour l'Allemagne après la seconde guerre mondiale : une division de son territoire pour ne plus jamais permettre la renaissance allemande. C'est également ce que certains, toujours aux Etats-Unis, avaient prévu pour l'Arabie saoudite après les attentats du 11 septembre 2001 où sur les 19 terroristes 15 étaient saoudiens.

La Commission on Security and Cooperation in Europe (CSCE) organisme composé de congressmen et de fonctionnaires du gouvernement, avait donné le ton le 23 juin 2022 en déclarant que « *la décolonisation de la Russie était un impératif moral et stratégique* » ("*decolonizing Russia, a moral and strategic objective.*").

Depuis, cette antienne est reprise par le The Free Nations of Post-Russia Forum, forum d'exilés russes qui n'a pas hésité à brandir dans chacune de ses conférences aux Etats-Unis une carte de la Russie démembrée en 41 Etats (voir infra).



De manière plus générale, la question du « regime change » si chère aux néo-conservateurs des années 2000, est de nouveau à l'ordre du jour. Le Royaume-Uni, la Pologne et les pays baltes poussent à cet objectif sans pour autant disposer d'une alternative sérieuse politique : le conflit ukrainien ne peut se terminer que par le départ de M. Poutine et l'avènement d'un régime démocratique.

Janusz Bugajski, chercheur émérite à la *Jamestown Foundation*, a théorisé une approche légèrement différente dans son ouvrage : « *Failed State : A Guide to Russia's Rupture* ». La défaite russe en Ukraine détruira le régime de Poutine qui n'aura plus ni argent ni pouvoir pour arrêter les dissensions dans les républiques non slaves. Autant la guerre en Tchétchénie avait pu montrer de manière brutale mais efficace la détermination de la Russie, autant la guerre en Ukraine a surtout dévoilé l'impuissance du régime. C'est la thèse véhiculée par Sergej Sumlenny, directeur de l'*European Resilience Initiative Center* à Berlin, et ancien éditorialiste à RBC-TV.

Ces différentes thèses semblent toutefois ne pas vouloir tenir compte de la dépression qu'une vacance de pouvoir ne manquera pas de provoquer non seulement en Russie mais partout où la Russie a encore du poids. Le schéma de démembrement est un schéma de guerre civile entre régions russes qui provoquera, au terme de conflits longs et sanglants, le retour d'un autre Poutine, c'est-à-dire d'un restaurateur de l'ordre. Cette analyse vient d'un opposant à M. Poutine, Mikhail Khodorkovsky, ancien PDG de la compagnie pétrolière *Yukos* : "Will the West cope with 15 to 20 new states that are at war with each other and possess nuclear weapons and their means of delivery? Will the West cope with the dictator who will unite the country again, at the request of the army and the impoverished [Russian] population?"

<https://www.csce.gov/international-impact/events/decolonizing-russia>.

<https://freenationsrf.org/index.php?route=common/home>.

- **ASIE**

Inde et Chine dans l'Océan Indien

- *L'Inde, une puissance d'équilibre appréciée*

Une enquête récente de l'*ISEAS-Yusof Ishak Institute* de Singapour montre que l'image de l'Inde parmi les pays de l'*ASEAN* est en hausse. Face à la Chine mais également à la diplomatie américaine du *containment* qui ressemble à un alignement, l'Inde apparaît en effet comme une puissance d'équilibre rassurante.

New-Dehli, il est vrai, multiplie les initiatives depuis l'accession au pouvoir de M. Modi (mai 2014) : écartant le slogan attentiste du *Look East Policy*, le Premier Ministre a résolument mis le cap sur l'action : l'« *Act East Policy* » se traduit par une diplomatie régionale active.

La coopération en matière de défense avec les membres de l'*ASEAN* a été ainsi relancée vigoureusement : formation de pilotes d'avions de chasse et d'équipages de sous-marins au Vietnam, en Malaisie et en Thaïlande, maintenance d'avions de combat en Indonésie et exportation de missiles supersoniques *BrahMos* vers les Philippines, ventes d'armes au Bangladesh et en Birmanie.

La diplomatie s'est élargie à l'Ouest pour gagner en profondeur : vers Oman, les EAU, l'Arabie, l'Égypte, les Seychelles et l'île Maurice.

L'Inde apparaît ainsi comme le gardien d'un ordre fondé sur des règles là où l'expansion chinoise le déstabilise en remettant en question le droit ou en multipliant les pressions militaires (manœuvres régulières et sans ambiguïté au large de Taïwan, intimidation face aux Philippines, militarisation d'îles inhabitées en régions contestées, etc).

- *La Chine, actrice très impliquée dans l'océan Indien*

Alors que l'attention du monde est exclusivement attirée par les manœuvres militaires respectives de la Chine et de Taïwan, l'espace de l'océan Indien est largement oublié. C'est pourquoi l'audition de Mme Darshana M. Baruah, Fellow du programme Asie du Sud du *Carnegie Endowment for International Peace*, devant la commission des affaires étrangères, sous-commission sur l'Indo-Pacifique (18 avril), qui a porté sur l'influence chinoise dans la région, est une contribution importante à ce sujet délaissé.

Une route stable pour son commerce

Mme Baruah observe d'abord que 9 fournisseurs de pétrole sur 10 de la Chine utilisent la route de l'océan Indien ; par conséquent, "*l'océan Indien est également le principal théâtre de transit de la Chine pour ses engagements avec l'Afrique, le Proche-Orient, les nations insulaires dans le vaste océan*", et également la principale route commerciale entre la Chine et l'Europe.

Une diplomatie de long terme

Notant que *"la Chine n'a pas non plus de différends territoriaux ou de souveraineté dans l'océan Indien, alors que les États-Unis, le Royaume-Uni et la France ont des conflits de souveraineté de longue date résultant de la décolonisation"*, Mme Baruah fait remarquer que Pékin est le seul acteur régional avec des ambassades dans les six îles de la région (Sri Lanka, Maldives, Maurice, Seychelles, Madagascar et Comores).



Source: *Surrounding the Ocean : Influence of RPC in the Indian ocean, carte page 3.*

Pas à pas, année après année, *« la Chine s'est appuyée sur sa présence diplomatique et politique dans la région pour établir un partenariat militaire et économique solide sur tous les littoraux de l'océan Indien, de la côte orientale de l'Afrique aux littoraux de l'océan Indien ».*

Une présence militaire

L'analyste précise que la première présence militaire chinoise dans la région remonte à 2008, lorsque *"Pékin a commencé à déployer sa marine pour des missions anti-piraterie dans le golfe d'Aden"*, et a poursuivi en 2014 avec des sous-marins.

Une présence militaire dans un espace aussi vaste nécessitait une base permanente c'est pourquoi *"La Chine a ouvert en 2017 sa toute première installation militaire à l'étranger dans l'océan Indien, à Djibouti dans la Corne de l'Afrique"*. Pour compléter ce premier point d'appui, la Chine en cherche un second activement.

L'île des Comores, située à l'embouchure nord du canal du Mozambique, voie navigable majeure et voie de transit prioritaire en cas d'inaccessibilité du canal de Suez ou de Bab-El-Mandeb, est visée depuis 2022 : *« située entre Madagascar, le Mozambique, et le Kenya, les Comores pourraient être la clé de l'océan Indien, un peu comme les îles Salomon dans le Pacifique ».*

Une zone continue, une approche intégrée

Lors de son audition, Mme Baruah conclut que l'approche de la Chine est de voir la région dans son ensemble : « *La Chine est également l'un des rares pays qui considère probablement l'océan Indien comme une zone continue, peut-être en raison de son besoin de sécuriser ses lignes maritimes de communication traversant l'océan vers l'Afrique, le Proche-Orient et l'Europe* ». Pour elle, « *une deuxième installation militaire chinoise dans l'océan Indien est une question de temps et non de « si »* ».

Défense

OTAN : de la « dissuasion par représailles » à la « dissuasion par déni »

L'invasion de l'Ukraine par la Russie a provoqué un choc doctrinal au sein de l'OTAN, au-delà de son extension géographique : l'Organisation militaire révolutionne ainsi son concept stratégique en passant de « *la dissuasion par représailles à la dissuasion par déni* » (*deterrence by retaliation to deterrence by denial*).

- Au cours de la guerre froide, l'objectif de l'OTAN (et non de la France qui en était partie depuis mars 1966) était de retarder au maximum l'invasion soviétique avant l'arrivée des Etats-Unis qui auraient ensuite exercer une « *dissuasion par représailles* » ;
- Mais avec le conflit ukrainien, des États frontaliers comme la Pologne et les pays baltes et désormais la Finlande, ne veulent plus se risquer à une quelconque période d'occupation russe. Ils notent d'ailleurs que dans les premiers jours de l'invasion ukrainienne, les troupes russes ont conquis des surfaces supérieures à celles de certaines nations baltes.

La « dissuasion par déni » est censée empêcher toute agression, ce qui signifie en termes pratiques, un déploiement permanent américain au plus près des frontières supposées menacées, une intégration des plans stratégiques plus étroite entre alliés et une intégration des systèmes d'armement qui suppose, là aussi dans la pratique, l'acquisition de matériels communs, en général américains (*Patriot, Himars, F-35*, pour ne citer que les plus emblématiques).

Cette dissuasion par le déni est donc une dissuasion intégrée : elle combine forces nucléaires (les *F-16* puis *F-35* européens équipés de la bombe à gravitation *B61-12*) et forces conventionnelles et se déploie dans tous les domaines (fonds sous-marins, espace, Europe, Méditerranée, Afrique et Arctique).

C'est pourquoi la planification au sein de l'OTAN, déjà intrusive, deviendra plus exigeante et spécifique et poussera à la spécialisation au maximum. Les pays répondront à des questionnaires sur leurs capacités et leurs équipements et les planificateurs de l'OTAN leur diront ce qui manque ou qui pourrait être réduit. Ainsi, le Canada fournira des avions de ravitaillement en vol et le Danemark a cessé d'investir dans une flotte sous-marine depuis 2017.

Cette spécialisation est, faut-il le rappeler, contraire au modèle d'armée français qui se veut complet afin de mener des opérations de souveraineté en toute autonomie ?

Etats-Unis : le concept de dissuasion intégrée, doctrine et conséquences pour l'Europe

Dans un rapport très éclairant, intitulé : « *La dissuasion intégrée américaine : Pertinence et limites du concept* », l'Amiral (CR) **Jean-Louis Lozier** de l'IFRI livre une analyse de la nouvelle doctrine de « dissuasion intégrée » des Etats-Unis que l'on cite :

Face aux menaces, le concept de dissuasion intégrée

Les revues américaines (de sécurité et de dissuasion) établissent une hiérarchie claire dans les menaces :

- La République populaire de Chine est désignée comme le « défi structurant » (pacing challenge), seule puissance à même de concurrencer les États-Unis dans tous les domaines ;
- La Russie est considérée comme une « menace aiguë » ;
- Corée du Nord et Iran sont des puissances régionales déstabilisantes.

La réponse à ces menaces nécessite une réponse globale d'où le terme de la « dissuasion intégrée ». Elle est définie comme « *la combinaison, sans discontinuité, des capacités permettant de convaincre les adversaires potentiels des États-Unis que le coût de leurs activités hostiles l'emporte sur les bénéfiques* ».

La *National Defense Strategy (NDS)* propose de faire évoluer la définition traditionnelle de la dissuasion en deux volets (dénier et représailles) pour l'articuler désormais autour de trois logiques : le déni, la résilience et l'imposition de coûts.

- **La dissuasion par déni** (*deterrence by denial*) vise à convaincre un adversaire des faibles chances de succès d'une agression. Les capacités conventionnelles américaines, déployables rapidement, sont un élément essentiel pour convaincre l'adversaire qu'il ne pourra pas imposer son fait accompli aisément et rapidement. La défense anti-missile participe aussi de la dissuasion par déni pour contester à des puissances régionales, comme l'Iran et la Corée du Nord, le bénéfice d'attaques contre le territoire américain, les forces américaines déployées ou les alliés et partenaires des États-Unis.
- Innovation de la NDS 2022, la **dissuasion par résilience** (*deterrence by resilience*) est une forme moins active de la dissuasion par déni : elle vise à réduire ou empêcher les bénéfiques d'une agression, en résistant et en récupérant rapidement ses capacités après une attaque (résilience et redondance dans le spatial et le cyber) ;
- **La dissuasion par imposition directe et collective de coûts** (*deterrence by direct and collective cost imposition*) a pour but de compléter les deux précédentes logiques lorsqu'elles deviennent inefficaces. Forme développée de l'ancienne

- « *dissuasion par représailles* », elle repose en premier lieu sur les forces nucléaires pour dissuader d'une attaque stratégique contre le territoire américain (les cinquante États américains, mais aussi l'île de Guam) ou les Alliés bénéficiant de la dissuasion nucléaire élargie américaine. Elle s'appuie également sur les capacités de frappe conventionnelle à longue portée, la lutte informatique offensive, la guerre non-conventionnelle (soutien à des groupes irréguliers), l'aide militaire à des pays alliés et partenaires, mais aussi les sanctions économiques, contrôle des exports et autres mesures d'ordre diplomatico-juridique.

La dissuasion nucléaire au sein de la dissuasion intégrée

La dissuasion nucléaire demeure au cœur de la dissuasion intégrée. La posture nationale nucléaire (ou *NPR*) reprend la formule consacrée selon laquelle « *toute utilisation d'une arme nucléaire par un adversaire, quelle que soit sa localisation et sa puissance, modifierait fondamentalement la nature d'un conflit, créerait les conditions d'une escalade incontrôlable et aurait des effets stratégiques* ». Afin de maintenir une dissuasion crédible face à des attaques nucléaires majeures ou limitées, la *NPR* appelle à la modernisation des forces nucléaires américaines, de leur système de commandement, de contrôle et de communications ainsi que des infrastructures nucléaires de production ou de soutien. La dissuasion élargie sera renforcée, avec pour chaque région concernée une adaptation des planifications et une meilleure articulation entre forces nucléaires et conventionnelles.

La *NPR* fait le constat que la croissance de son arsenal nucléaire permettra à la Chine de disposer d'une gamme d'options étendues dans les années à venir pour atteindre ses objectifs, allant de la coercition nucléaire à un emploi limité en premier de l'arme atomique. Pour y faire face, les États-Unis souhaitent adopter une stratégie et une posture des forces nucléaires flexibles, afin de bien signifier à la Chine qu'ils ne seront pas dissuadés par celle-ci de procéder à une riposte nucléaire pour défendre leurs alliés.

Cette flexibilité américaine comprend les têtes nucléaires *W76-2* de faible puissance emportée par des missiles balistiques lancés depuis un sous-marin, des bombardiers déployables, des chasseurs à usage dual, et des missiles de croisière tirés depuis des avions. L'objectif est bien d'empêcher la Chine de commettre une erreur de calcul si cette dernière estimait pouvoir atteindre ses objectifs grâce à un recours, y compris très limité, à l'armement nucléaire.

La Russie est aujourd'hui le seul rival des États-Unis disposant des capacités nucléaires les plus robustes et diverses, capable de conduire des attaques majeures contre le territoire américain comme des frappes limitées dans un conflit régional. Pour Washington, la dissuasion vis-à-vis de la Russie repose d'abord sur la triade missiles intercontinentaux-SNLE-bombardiers. Celle-ci est complétée pour l'exercice de la dissuasion élargie par les chasseurs F-35 qui pourront être équipés de la bombe *B61-12*, de la tête *W76-2* et du missile à longue portée *LRSO*.

Efficacité et inefficacité de la défense anti-missiles

L'auteur note que « *la Missile Defense Review (MDR) spécifie clairement que la **défense anti-missile n'a pas vocation, et n'est pas capable techniquement et***

opérationnellement, d'intercepter une frappe massive et sophistiquée de missiles balistiques intercontinentaux lancés par la Russie ou la Chine. ». La défense anti-missiles s'applique en revanche à des menaces pouvant provenir de puissances régionales comme la Corée du Nord ou l'Iran.

Différences entre doctrines américaine et française de dissuasion

Le concept américain de dissuasion intégrée semble en première impression éloigné du concept de dissuasion nucléaire, et exclusivement nucléaire, tel que défini dans la stratégie française. **Cette différence entre les approches américaine et française n'est pas nouvelle, mais elle demeure régulièrement source de malentendus.**

Alors que la France retient depuis les débuts de sa force nucléaire un concept de dissuasion centrale ou directe, visant à dissuader tout agresseur d'une attaque contre ses intérêts vitaux, au centre desquels se trouve le territoire français et sa population, les États-Unis ont un concept de dissuasion comprenant, outre la dissuasion centrale pour protéger leur territoire, la dissuasion élargie tendant à protéger leurs alliés, européens et asiatiques.

Pour assurer celle-ci, les États-Unis ont cherché depuis le début des années 1960 à disposer d'options tant nucléaires que conventionnelles, leur évitant de s'enfermer dans un « tout ou rien » qui mêlerait intérêts vitaux et intérêts limités et nuirait in fine à la crédibilité de l'ensemble de l'édifice dissuasif. Les débats transatlantiques sur le sujet remontent aux années 1960. **La présentation du concept de dissuasion intégrée dans la NDS affirme de façon très claire que la dissuasion nucléaire demeure le fondement ultime pour dissuader d'une attaque majeure – nucléaire ou non – contre les États-Unis et leurs alliés. La modernisation de la triade nucléaire américaine vise fondamentalement à maintenir la crédibilité technique et politique de cet objectif.**

Le concept de dissuasion intégrée n'est donc pas la traduction de la volonté de l'administration Biden de réduire le rôle des armes nucléaires dans la politique de défense américaine. Ce n'est pas non plus l'expression de la recherche de substituts à la dissuasion nucléaire. De ce point de vue, la stratégie vis-à-vis de la Corée du Nord, mêlant dissuasion par déni (défense anti-missiles) et par imposition de coûts (rétorsion par frappes conventionnelles ou nucléaires) est une bonne illustration du concept, cherchant à maximiser les options possibles envers un acteur « faible » qui pourrait être tenté par une agression au niveau régional en comptant sur une auto-dissuasion du « fort » d'intervenir dans un conflit dans lequel ses intérêts vitaux ne sont pas directement menacés.

L'intégration trans-domaines et trans-régions pose la question de savoir si cette nouvelle doctrine de dissuasion intégrée porte en elle des risques d'escalades non maîtrisées, pouvant notamment conduire à un usage précoce de l'arme nucléaire.

- L'irruption des nouveaux champs de lutte que sont le cyber et l'espace introduit en effet de nouvelles vulnérabilités et complique les calculs gains/risques d'une action dans ces champs. Les attaques dans ces domaines peuvent s'y dérouler selon des tempos très différents de ceux des milieux d'affrontement traditionnels, tout en restant peu visibles des opinions publiques, et pouvant donc être privilégiées par des agresseurs. Les notions de signalement stratégique, d'escalade ou de désescalade y sont aujourd'hui mal appréciées.

- Le domaine spatial présente des risques particuliers dans la mesure où la Russie et la Chine se dotent d'armes spatiales antisatellites que les États-Unis, tout comme leurs alliés, refusent d'acquiescer. Des actions physiques dans l'espace par les Russes ou les Chinois contre les satellites américains ou ceux de leurs alliés ne pourraient ainsi pas entraîner de répliques similaires par les États-Unis, qui seraient dès lors contraints de rechercher une réponse et l'imposition de coûts que dans un autre domaine. Ces nouveaux risques d'escalade ne sont cependant pas induits par le concept de dissuasion intégrée en lui-même, mais bien par la nature de la lutte dans de nouveaux domaines qui s'imposent désormais dans le spectre de la compétition et de l'affrontement entre puissances. Ils sont pris en compte par la NDS, qui reconnaît la nécessité de développer des approches adaptées pour apprécier les risques et contrôler les risques d'escalade tant en période de crise que de conflit.

La *NPR* précise ainsi que les armes nucléaires demeurent indispensables pour dissuader d'une attaque stratégique, qu'elle soit nucléaire ou non, étant bien spécifié que le nombre de cas types non-nucléaires demeure très restreint. Le seuil d'emploi des armes nucléaires dans le concept de dissuasion intégrée est par conséquent décrit comme très élevé, de nombreuses autres options existant avant cet ultime recours. **Le nucléaire conserve donc une place bien distincte des autres domaines dans le concept, et le risque d'escalade par transfert d'un autre domaine au domaine nucléaire pour la recherche d'imposition de coûts limité par le strict contrôle politique de l'arme nucléaire américaine, n'est en rien impacté par cette nouvelle doctrine.**

Un concept complexe à mettre en œuvre

La traduction du concept de dissuasion intégrée en doctrines opérationnelles cohérentes et adaptées représentera probablement le défi majeur tant d'un point de vue opérationnel que du point de vue du signalement. Le premier enjeu sera de coordonner les différentes administrations américaines entre elles ; la coordination avec les alliés pourrait aussi présenter des difficultés.

Axe majeur de la nouvelle stratégie de sécurité nationale américaine, la dissuasion intégrée demeure à ce stade un concept dont la déclinaison pratique et la mise en œuvre restent à développer. Pour autant, les craintes relatives à un risque accru d'escalade dérivant du nouveau concept en passant d'un domaine à l'autre et conduisant à un recours précoce aux armes nucléaires sont infondées. C'est bien la nature des nouveaux domaines de lutte, en particulier dans l'espace et le cyber, potentiellement aggravés par le recours à l'intelligence artificielle, et la compréhension des notions classiques de signalement stratégique, d'escalade et de désescalade, qui restent à préciser. Ce problème n'est pas spécifique aux Américains et à la dissuasion intégrée. Il se pose également en France, où la notion d'épaulement de la dissuasion nucléaire par les forces conventionnelles doit être élaboré plus précisément.

L'un des risques principaux de l'utilisation de la notion de dissuasion dans un sens large comme celui qui domine aux États-Unis est le risque plus élevé d'échec, comme on le voit avec l'exemple de l'agression russe en Ukraine et l'échec de la dissuasion par menace de sanctions économiques. Il faudra prendre garde à ce qu'un éventuel échec dans les domaines non-nucléaires ne vienne, à terme, fragiliser la crédibilité de

la dissuasion nucléaire. Il sera ainsi nécessaire d'être vigilant sur les débats relatifs à la notion de dissuasion, et d'apporter le cas échéant les précisions sémantiques afin d'éviter tout contre-sens.

Un des autres risques est celui de l'intégration des dimensions économiques et technologiques dans le concept de dissuasion intégrée. Il peut conduire à des pressions accrues des États-Unis sur leurs alliés dans ces domaines. Un dialogue vigilant devra impérativement se mettre en place sur ces sujets pour éviter toute fragilisation de la position des alliés face à des agresseurs qui seront prêts à exploiter toute faille.

Commentaires : l'analyse extrêmement claire de l'Amiral **Lozier** amène à trois réflexions de fond pour la France :

- **La doctrine française et l'OTAN.** Lorsque la France était en dehors du commandement intégré de l'OTAN, sa force de frappe nucléaire ajoutait un facteur d'incertitude pour tout agresseur (à l'époque clairement l'URSS), puisque la France était à part. Sa réintégration à l'OTAN lui fait perdre cette singularité qui était une force pour l'Alliance atlantique qu'elle n'avait jamais quittée et la met en outre en contradiction avec la doctrine américaine qui s'impose à l'OTAN : ***pour la France, la dissuasion se confond avec l'arme nucléaire et le nucléaire se confond avec la dissuasion : il ne peut y avoir d'utilisation tactique de l'arme contrairement aux États-Unis ;***
- **L'articulation entre forces nucléaires et forces conventionnelles**, qui est un point très mal défini en France et que le thème de la haute intensité a encore obscurci. Dans l'esprit du général **Beauffre**, concepteur du système de défense français tel qu'il existe encore aujourd'hui, la véritable fonction des forces conventionnelles dans un conflit contre une puissance majeure est, avant tout, de contraindre l'adversaire à masser une force plus importante à son encontre et ainsi afficher ses intentions. À partir de ce moment, la frappe nucléaire est justifiée. ***Ceci explique en particulier que les forces armées françaises post-1945 n'aient pas été conçues et déployées pour survivre à un conflit majeur prolongé : tel n'est pas leur fonction stratégique : c'est pourquoi le thème de la haute intensité est une hérésie doctrinale qui sème la confusion sur l'intention française d'utiliser l'arme nucléaire en cas de conflit majeur ;***
- **La dissuasion versus la défense anti-missiles** ; le concept de « *dissuasion élargie* », appliquée en Europe, signifie d'une part la garantie éventuelle de disposer de la dissuasion nucléaire américaine en cas d'attaque majeure sur le territoire de l'OTAN, mais aussi sa modulation par la défense anti-missiles implantée en Allemagne (C2 à Ramstein), en Pologne (base de SM-6 Aegis-Ashore à Redzikowo), en Roumanie (idem à Deveselu) et en Espagne (à la Rota où sont déployés 4 destroyers anti-missiles balistiques américains en permanence). Or, pour la France, la seule défense anti-missile qui peut s'imaginer est une défense anti-missiles de théâtre, destinée à protéger soldats ou bâtiments déployés. C'est pourquoi tant la *Ballistic Missile Defense* déployée par l'OTAN que le projet allemand de bouclier européen du ciel (*European Sky Shield Initiative*) sont, au regard de la doctrine française de dissuasion, des hérésies qui en sapent les fondements.

Europe : la grande razzia des sociétés israéliennes de défense

Le réarmement européen ne profite pas qu'aux sociétés américaines ou européennes, mais également aux sociétés israéliennes de défense, qu'elles aient ou non une filiale en Europe. Ces dernières semaines, plusieurs contrats majeurs l'ont amplement démontré :

Equipement acquis au 1 ^{er} T23	Quantité	Montant H.T
Danemark		
<i>Lance-roquettes PULS</i>	8	125 693 333 €
<i>Obusier de 155mm ATMOS (en remplacement des Caesar français cédés à l'Ukraine)</i>	19	107 360 000 €
Pays-Bas		
<i>Lance-roquettes PULS</i>		500 millions €
Grèce		
<i>Missiles anti-chars Spike (LR2 & N-LOS)</i>	35 systèmes	369,88 millions €
Allemagne		
<i>Armement des véhicules blindés chenillés PUMA (toureilles MELS avec missiles anti-chars israéliens)</i>	143 PUMA	Inclus dans le contrat de modernisation de 770 millions €
Italie		
<i>Missiles anti-chars Spike</i>	Centaines	35 millions €
Suède		
<i>Containers mobiles pour véhicules ou camions</i>	n.i	1,115 milliards de SEK (100 millions €)
Espagne		
<i>Missiles anti-chars Spike LR2</i>	1600 missiles 168 postes de tir	287 millions €

La Fondation Identité et Démocratie est partiellement financée par le Parlement européen et à la seule responsabilité de cette publication.



**IDENTITÉ
ET DÉMOCRATIE
FONDATION**



<https://id-foundation.eu>



contact@id-foundation.eu



Paris, France